

Bureau de Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertillystrego.com

ASSOCIATION POLLINIS FRANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 10 rue Saint Marc
75002 PARIS

SIREN : 752.975.920 – NAF : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

ASSOCIATION POLLINIS FRANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 10 rue Saint Marc

75002 PARIS

SIREN : 752.975.920 – NAF : 9499Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Adhérents de l'**Association POLLINIS FRANCE**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **l'Association POLLINIS FRANCE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC 2018-06 modifiant le plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif au titre de l'exercice 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-dessus, l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice résultant de la première application du règlement ANC 2018-06 relatif au nouveau plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié :

- ✓ la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite ;
- ✓ que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 juin 2021

Pour **Baker Tilly SOFIDEEC**
Commissaire aux comptes Titulaire
Membre de la CRCC de Paris



Brice ROGIR
Expert-comptable
Commissaire aux comptes, Associé
Membre de la CRCC de Paris

BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)			Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	200 964	200 964	0	28 046
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	200 964	200 964	0	28 046
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 885	4 778	107	799
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 885	4 778	107	799
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	5 100		5 100	5 100
Participations et Créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 100		5 100	5 100
Total I	210 949	205 742	5 207	33 945
Comptes de liaison II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances	90		90	1 060
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	90		90	1 060
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	835 153		835 153	441 776
Charges constatées d'avance			0	
Total III	835 243	0	835 243	442 836
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	1 046 192	205 742	840 450	476 781

PASSIF	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	333 623	278 363
Excédent ou déficit de l'exercice	153 725	55 261
Situation nette (sous total)	487 348	333 623
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs : suite		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I		
Compte de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		
Autres ressources		
Total III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	25 048	24 239
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	324 441	115 306
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 612	3 612
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total V	353 101	143 157
Ecarts de conversion Passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V+VI)	840 450	476 781

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 31/12/2019 (selon CRC 1999-01)
Produits d'exploitation		
Cotisations	210	210
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Ventes de marchandises		
Production stockée		
Produit immobilisé		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 461 671	1 348 285
Dons manuels	1 461 671	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	122	37
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	515	
Autres produits (hors cotisations)		7
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 462 519	1 348 539
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	485 597	611 780
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	45 132	16 271
Salaires et traitements	536 173	390 032
Charges sociales	212 870	152 405
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	28 738	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		122 780
Dotation aux dépréciations des immobilisations		
Dotation aux dépréciations de l'actif circulant		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	284	8
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 308 794	1 293 278
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	153 725	55 261
Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		

Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	1 462 519	1 348 539
TOTAL DES CHARGES	1 308 794	1 293 278
EXCEDENT OU DEFICIT	153 725	55 261
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

✓

Annexe Pollinis

PREAMBULE

POLLINIS est une ONG indépendante, financée exclusivement par les dons des citoyens, qui agit pour la protection des abeilles domestiques et sauvages, et pour une agriculture qui respecte tous les pollinisateurs.

Périmètre des activités

POLLINIS agit en France et au niveau européen pour :

- faire interdire tous les pesticides « tueurs d'abeilles » et permettre aux agriculteurs de mettre en place des modes de production capables de couvrir nos besoins alimentaires avec des produits sains tout en respectant l'environnement et la biodiversité ;
- restaurer d'urgence l'habitat des pollinisateurs sauvages et leurs ressources alimentaires dans un environnement non-pollué et diversifié ;
- sauver les abeilles à miel locales d'Europe au cœur des milieux naturels dans lesquels elles ont évolué depuis des millénaires.

Moyens mis en œuvre

Pour contribuer à enrayer le déclin des pollinisateurs, POLLINIS se bat sur deux fronts :

- en militant pour un changement rapide des politiques publiques concernant l'agriculture et l'environnement :
 - analyse de la législation et de l'influence des lobbys sur les institutions pour formuler des recommandations politiques constructives et amorcer les changements nécessaires ;
 - information et mobilisation des citoyens (campagnes, mails d'information, articles, réseaux sociaux, pétitions en ligne...) pour peser sur les représentants politiques, en France et au niveau européen ;
 - construction d'un contrepouvoir à opposer aux lobbys en portant les revendications des citoyens auprès des élus et des institutions (RDV politiques à Bruxelles et Paris, publication de rapports, d'études, de notes de positionnement...) ;
 - sensibilisation des médias aux problématiques concernant les pollinisateurs pour informer et mobiliser plus largement l'opinion publique.
- en encourageant et en participant directement à la mise en place de solutions efficaces pour protéger les abeilles et les autres insectes pollinisateurs essentiels :
 - restauration des haies et paysages favorables à l'habitat et aux ressources alimentaires des pollinisateurs ;
 - identification, soutien et accompagnement des projets agricoles sans pesticides favorisant la restauration d'un environnement riche et sain pour les pollinisateurs sauvages ;
 - promotion de la protection dans leurs milieux naturels des abeilles à miel locales à travers l'Europe, protection juridique des conservatoires d'abeilles locales ;

✓

- réunion d'experts, de scientifiques et d'acteurs de terrain pour réfléchir collectivement aux solutions ;

- orientation et financement de la recherche scientifique sur les pollinisateurs et les alternatives agricoles permettant de les protéger.

Exercice Comptable

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 840 449,57 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 153 724,90 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/06/2021 par les dirigeants.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement de méthode comptable

Cet exercice est le premier exercice d'application des règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. L'application de ce nouveau règlement s'effectue de manière retrospective avec un impact à l'ouverture de l'exercice.

Le détail de l'application de cette nouvelle réglementation figure dans la présente annexe, au niveau des informations relatives aux postes concernés.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire se poursuit et le risque de conséquences négatives sur l'activité de l'association en 2021 est présent.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Contributions volontaires

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

2

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	200 964			200 964
Immobilisations corporelles	4 885			4 885
Immobilisations financières	5 100			5 100
TOTAL	210 949			210 949

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	172 918	28 046	200 964
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	4 086	692		4 778
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	4 086	692		4 778
TOTAL GENERAL (I+II+III)	177 004	28 738		205 742

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					

L

Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	278 363	55 261			333 623
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	55 261	(55 261)	153 725		153 725
Dont générosité du public					
Situation nette	333 623		153 725		487 348
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	333 623	55 261	208 985		487 348
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	25 048	25 048		
Dettes fiscales et sociales	324 441	324 441		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 612	3 612		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	353 101	353 101		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	25 048
Dettes fiscales et sociales	318 954
Autres dettes	
TOTAL	344 002

L

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	7	
Non cadres	4	
TOTAL	11	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3600 E.

ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

GENERALITES

Missions sociales

Missions sociales réalisées à l'étranger :

POLLINIS participe à plusieurs actions d'informations et de consultations auprès de différentes instances européennes ou mondiales (IUCN, Commission Européenne, Parlement Européen, EFSA)

POLLINIS mène des projets de recherche avec des institutions de recherches (Task Force et Université de Bologne)

POLLINIS participe à plusieurs coalitions sur les thèmes et missions défendues en France également (protection des pollinisateurs, homologation des pesticides, autorisation des nouvelles techniques génomiques) avec Bug Life, Bee coalition, Save Local Bees, Stop Gen drive))

• **Mission sociale réalisée en France - actions réalisées directement :**

POLLINIS soutient des projets de terrain comme celui de la lutte contre le frelon asiatique ou la plantation de haies favorables aux pollinisateurs avec l'AFAC et lance de nouveaux projets de recherche, comme la première étude sur les pollinisateurs sauvages dans le parc national de la Vanoise et sur l'île de Groix

POLLINIS multiplie les actions d'alerte et de mobilisation du public sur les toutes dernières nouvelles techniques génomiques et lance des recours en justice, contre la mise en place de la cellule DEMETER.

POLLINIS porte la voix des citoyens engagés pour stopper l'extinction des pollinisateurs directement dans les institutions et au travers des différentes coalitions en France avec la FedCan

Faits significatifs relatifs à l'activité de l'exercice :

Néant

• **Faits significatifs relatifs à la générosité du public**

Nous poursuivons de manière active notre stratégie de fidélisation des donateurs par une information de plus en plus spécifique sur leurs intérêts manifestés sur les sujets avec pour objectif de consolider nos donateurs réguliers.

Le stock de la générosité du public d'ouverture au 01/01/2020 permet de présenter aux donateurs le montant des ressources non encore utilisées.

Conformément à la règle définie par le Règlement n°2018-06, le stock de la générosité du public d'ouverture du CER de 2020 est de 333.623 €. Il est calculé comme suit :

• Total des fonds propres et réserves au 31/12/2019 : + 333.623 € (Reports à nouveau et résultats issus de l'AGP des exercices antérieurs à 2020)

• **Ressources et moyens**

L'ensemble des ressources de l'exercice 2020 provient de donateurs particuliers. Les missions sociales sont financées en totalité par les ressources issues de l'appel à la générosité du public non affectées de l'exercice.

L

REGLES ET METHODES COMPTABLES

• Cadre légal de référence

Le CER a été établi conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991, selon les modalités du nouveau règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, que l'association doit appliquer au 1er janvier 2020.

Pour ce premier d'exercice d'application, il est toléré que le CROD et le CER ne fassent pas apparaître de comparatif.

• Règles et méthodes comptables

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels.

• Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres ressources.

- Les missions sociales sont financées par les ressources issues de l'appel à la générosité du public (dons et mécénats, et si besoin, par prélèvement sur le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice)
- Les dépenses liées aux frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement ont baissé de 3%.

LES RESSOURCES

• Ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public sont constituées de dons spontanés, de dons versés suite à nos campagnes d'appel à dons, de prélèvements mensuels pour les parrainages;

Il est à noter que des dons du grand public s'effectuent également à la suite de parutions média liées à l'association.

• Formes d'appel à la générosité du public

L'association dispose d'un système de dons en ligne sur le site de l'association ;

Afin de récolter des dons, nous développons des actions d'activation et de mobilisation via des appels mailings à l'ensemble de notre base de signataires et donateurs.

- **Détail des ressources collectées prises dans leur ensemble.**

- Ressources collectées auprès du public

Elles sont constituées des dons suite à nos appels et publications sur notre base.

- Autres ressources

Néant.

Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées

LES EMPLOIS

- **Modalités d'affectation des coûts du compte de résultat aux emplois de l'exercice**

- **Missions sociales réalisées en France**

- Ces frais regroupent:

- -Les charges directes liées à l'activité de campagnes de mobilisation et contre-lobbying : les coûts liés au site internet, à la communication (avec les différents prestataires graphiste, vidéaste ...) ou encore les honoraires d'avocats dans le cadre des actions en justice...

- -La quote-part salariale des collaborateurs en charge des campagnes de mobilisation et de contre-lobbying

- -les charges directes liées à l'activité des différentes études, recherches et projets (frais de déplacements, matériel pour les projets de terrain)

- -Le financement de commandes de projets d'études et recherches (Université de Bologne, BASIC, Jeff Pettis...)

- -La quote-part salariale des collaborateurs en charge des différentes études, recherches et projets

- **Les frais de recherche de fonds**

Ces frais regroupent :

- Les charges directes liées à l'activité de collecte des dons (le coût des campagnes de communication et d'abonnement aux plateformes de gestion des donateurs)
- La quote-part salariale des collaborateurs en charge de la collecte de fonds.

o Les frais de fonctionnement

Ces frais regroupent :

- Les frais de fonctionnement des salariés dans le cadre de leurs missions,
- Les frais de mission / réception non affectés à des missions sociales,
- La quote-part salariale des collaborateurs et les frais de siège qui ne sont pas liés à la réalisation des missions sociales en France ou à l'étranger

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 31/12/2020		EXERCICE 31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 461 881	1 461 881		
1.1 Cotisations sans contrepartie	210	210		
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 461 671	1 461 671		
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	638			
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	638			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	1 462 519	1 461 881		
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	935 515	935 515		
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	935 515	935 515		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	146 651	146 651		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	146 651	146 651		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	226 628	226 628		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	1 308 794	1 308 794		
EXCEDENT OU DEFICIT	153 725	153 087	-	-

✓

Autres informations

Compte de résultat par origine et destination (suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 31/12/2020		EXERCICE 31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	-	-		

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 31/12/2020	EXERCICE 31/12/2019
1 – MISSIONS SOCIALES	935 515	
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	935 515	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	-	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	146 651	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	146 651	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	226 628	
TOTAL DES EMPLOIS	1 308 794	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	-	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	153 087	
TOTAL	1 461 881	-

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 31/12/2020	EXERCICE N-1
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 461 881	
1.1 Cotisations sans contrepartie	210	
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	1 461 671	
- Legs, donations et assurances-vie	-	
- Mécénats	-	
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	
TOTAL DES RESSOURCES	1 461 881	
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	-	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	
TOTAL	1 461 881	-

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	333 623	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	153 087	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	486 710	-

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés en début d'exercice est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions des immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs.

Autres informations

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2020	31/12/2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-	-
Réalisées en France	-	-
Réalisées à l'étranger	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-
TOTAL	-	-

	31/12/2020	31/12/2019
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-
Bénévolat	-	-
Prestations en nature	-	-
Dons en nature	-	-
TOTAL	-	-

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	31/12/2020	31/12/2019
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	-	-

✓

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
I – MISSIONS SOCIALES *			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		
I.1. Réalisées en France	871 608	871 608	1 – RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		1 348 285
- Actions réalisées directement			1.1. Dons et legs collectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels non affectés	1 348 285	
			- Dons manuels affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	127 803	127 803			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			2 – AUTRES FONDS PRIVÉS		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	293 867	293 867	3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	210	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT			4 – AUTRES PRODUITS	44	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 293 278		1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 348 539	
II – DOTATIONS AUX PROVISIONS			II – REPRIS DES PROVISIONS		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			I V – VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	55 261		V – INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V – TOTAL GENERAL	1 348 539		VI – TOTAL GENERAL	1 348 539	1 348 539
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		
			VOLONTAIRES EN NATURE		
			Bénévolat		
			Prestations en nature		
			Dons en nature		
Total	--		Total		

* ou dépenses opérationnelles